

**CONSEIL MUNICIPAL du 9 septembre 2008**  
**INTERVENTIONS du groupe LA COTE ENSEMBLE**

**Intervention sur le point n° 9: Point relais ANPE - Avenant à la convention.**

Le groupe LA COTE ENSEMBLE se réjouit de l'extension du bâtiment provisoire de l'ANPE. En effet, cela concrétise le retour d'une présence des ASSÉDIC sur La Côte St André, dossier sur lequel, entre autre, j'ai travaillé pendant mon mandat de Vice Président aux affaires sociales de la Communauté de communes de Bièvre Liers.

Cependant deux interrogations me viennent à l'esprit :

Dans votre tract de campagne en date du 4 mars 2008 et intitulé « une nouvelle école », vous écriviez :

*« Libération du parking de l'école par l'ANPE dès cet été 2008. Cette implantation imposée par la Communauté de Communes fait que plus de la moitié du parking a disparu, occupé par les bâtiments, le personnel et les visiteurs. Cela se traduit régulièrement par une pagaille pénible pour tous ; L'ANPE, qui paie très cher pour ces Algeco, serait en négociation pour être locataire dans des bureaux situés à proximité »*

L'autorisation municipale de l'extension du bâtiment ne va-t-elle pas créer encore plus de pagaille, pour reprendre votre expression électorale ?

Que va-t-on proposer aux parents d'élèves ?

En résumé, quelle va être donc votre position ce soir ?

Lors du précédent mandat, une réflexion avec la communauté de communes avait été lancée sur de nouveaux locaux définitifs pour l'ANPE. Aucune nouvelle depuis le 9 mars.

Où en est ce dossier ?

Enfin, je profite de cette intervention, pour vous demander de nous donner des précisions sur l'éventuelle disparition de la permanence du jeudi matin de la CPAM.

**Questions diverses**

**Demande d'explication concernant le vote des représentants de la commune de La Côte St André au sein du conseil communautaire, sur le point n° 9: Développement social : mise en œuvre d'un diagnostic social sur le territoire du dernier conseil communautaire du 15 juillet 2008.**

Dans votre profession de foi, vous écriviez :

*« Débattre en conseil municipal sur les orientations de la Communauté de Communes pour que **nos conseillers municipaux délégués** soient réellement **porteurs des besoins des habitants sur des dossiers importants** tels que ordures ménagères, eau, assainissement, économie, équipements sportifs, emploi et insertion. »*

Les débats du point n° 9 du dernier conseil communautaire semblent pour le groupe LA COTE ENSEMBLE montrer une divergence importante entre la commune et la Communauté de Communes quant à la vision du social sur le territoire et le rôle à jouer de chacune des 2 structures.

C'est pourquoi, nous demandons à ce que vous puissiez apporter une explication de votre vote et de votre position, voire un débat, pour respecter vos engagements de campagne.

Pour le groupe LA COTE ENSEMBLE

J Gullon

## NOS CONCLUSIONS

### Un conseil bien maîtrisé

Après des premiers conseils municipaux ouverts aux débats et aux échanges, la tendance amorcée lors du conseil de juillet s'est confirmée à celui de septembre 2008.

Pendant presque 2 heures, en dehors des adjoints présentant les points à l'ordre du jour, une seule remarque d'un conseiller de la majorité.

Comment dans ce cas avoir des échanges constructifs ?

### Patience, Patience

Nous avons demandé un organigramme du personnel, vu les nombreux changements annoncés à mots couverts ces derniers temps. Pas de problème, nous l'aurons pour le 15 octobre. N'est il pas prêt et navigue t-on à vue ou cherchent ils à ne pas donner l'information? Notre inquiétude demeure quant à une hausse des frais de personnel dans le budget communal.

### Une étude bien mystérieuse

La majorité a voté 5 700 euros d'étude pour le chemin de la serve. Ce point n'a pas été vu en commission, comme la plupart des points du conseil. Quant nous le faisons remarquer, l'adjoint concerné ose même nous répondre que ce point ne sera vu qu'en octobre, même pas à la commission du 11 septembre. Il se chuchote que c'est pour anticiper le projet de Casino.... Quel projet ? mais chut...

Où sont la transparence et le travail en amont tant mis en avant pendant la campagne ?

### Extension des locaux de l'ANPE ; la pagaille est confirmée mais on s'adapte !

Notre groupe a voté pour l'extension des locaux puisqu'il s'agit du retour d'une permanence des ASSEDIC sur notre commune (même si nous déplorons le fait qu'en même temps une demi-journée de permanence de la CPAM disparaisse)

Nous avons juste pointé du doigt l'incohérence de cette extension présentée par une majorité qui pendant la campagne a tant critiqué (même par tract disponible dans nos références ci-dessus) la pagaille engendrée par la présence des locaux de l'ANPE sur le parking de l'école.

La situation initiale a changé, la pagaille est confirmée, mais il faut savoir s'adapter nous a t on répondu, car dans 3 ans l'ANPE aura des locaux neufs!

Où ? Là aussi silence et mystère.

### Dormez tranquille

En fin de séance, nous avons appris que des cosmonautes allaient débarquer au Rival sur le site d'Antipoll pour nettoyer le site pollué. Mais rien à craindre pour le voisinage, nous a-t-on assuré.

On peut juste se demander alors pourquoi les combinaisons ?